

## **Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité**

---

**Acteur des marchés financiers : Brownfields 3**

---

### **Résumé :**

Brownfields 3 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Brownfields 3.

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

---

## Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
---	-------------------	-----------------	-----------------	-------------	--

### INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	0	NA : 2023 est la première année de déclaration.	Le fonds investit dans des sociétés de projets sans personnel.	
		Émissions de GES de niveau 2	0		Idem.	
		Émissions de GES de niveau 3	28 900 tCO <sub>2</sub>		Ces émissions sont celles liées à la construction d'actifs immobiliers. Il s'agit d'une estimation sur les projets livrés en 2023.	Le calcul se fera de manière plus précise dans les prochaines années, via une ACV, conformément à la RE2020.
		Émissions totales de GES	28 900 tCO <sub>2</sub>		Idem.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	185 tCO <sub>2</sub> /M€		Idem.	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	17 tCO <sub>2</sub> /M€		Idem.	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0		Le fonds investit uniquement dans l'achat et la reconversion de friches.	
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	NA		Le fonds investit dans des sociétés de projets sans personnel, qui ne consomment ni ne produisent directement d'énergie.		
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	NA		Idem.		

Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0		Le fonds investit uniquement dans des sociétés qui achètent et reconvertisent des friches : l'incidence sur la biodiversité est positive, avec de la dépollution et de la renaturation.	
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0		Le fonds investit uniquement dans des sociétés qui achètent et reconvertisent des friches : cette activité ne génère pas de rejets dans l'eau.	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0		Le fonds investit uniquement dans des sociétés qui achètent et reconvertisent des friches : cette activité ne produit pas de déchets dangereux ni radioactifs.	

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0			
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			La société de gestion a mis en place une procédure ESG, qui s'applique à toutes les sociétés de projets qu'elle gère directement.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	NA			Le fonds investit dans des sociétés de projets sans personnel.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	NA			Le fonds investit dans des sociétés de projets sans personnel.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			Le fonds investit uniquement dans des sociétés qui achètent et reconvertissent des friches.

## Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	0	NA : 2023 est la première année de déclaration.	Le fonds investit uniquement dans la construction, sur les terrains dépollués, d'immeubles de logement ou de bâtiments d'activités, principalement des activités tertiaires et de logistique.	
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	0		Le fonds investit dans la construction d'actifs neufs, qui respectent les réglementations énergétiques en vigueur.	